

①9 RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
INSTITUT NATIONAL
DE LA PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE
PARIS

①1 N° de publication :
à n'utiliser que pour les
commandes de reproduction)

2 573 374

②1 N° d'enregistrement national :

84 17611

⑤1 Int Cl* : B 60 R 1/08.

①2

DEMANDE DE BREVET D'INVENTION

A1

②2 Date de dépôt : 19 novembre 1984.

③0 Priorité :

⑦1 Demandeur(s) : *TRABOUILLET André* — FR.

⑦2 Inventeur(s) : *André Trabouillet*.

④3 Date de la mise à disposition du public de la demande : BOPI « Brevets » n° 21 du 23 mai 1986.

⑥0 Références à d'autres documents nationaux apparentés :

⑦3 Titulaire(s) :

⑦4 Mandataire(s) :

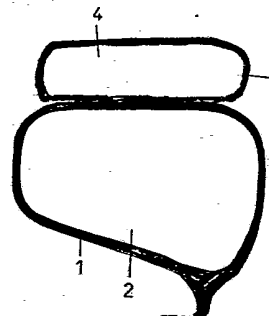
⑤4 **Rétroviseur à deux champs de vision sans « angle mort ».**

⑤7 L'invention concerne les rétroviseurs extérieurs, tous genres et tous véhicules.

Le rétroviseur 1 est caractérisé par le fait qu'il comporte un deuxième corps 3 dans lequel est logé une deuxième glace 4 superposés sur le corps 1 et dont les réglages des deux glaces sont indépendants l'un de l'autre; ceci permettant d'obtenir deux champs de visions afin de supprimer « l'angle mort ».

Les moyens de réglage des glaces 2 et 4 se font par des systèmes classiques tels que : axes, bielles, rotules...

Application à tous les rétroviseurs, tous genres et tous véhicules.



FR 2 573 374 - A1

D

La présente invention concerne des perfectionnements aux rétroviseurs tous genres.

Il faut résoudre le problème bien connu des automobilistes: celui de "l'angle mort"; en effet, lorsqu'un automobiliste veut dépasser la voiture qui le précède, il doit d'abord regarder dans son rétroviseur extérieur pour savoir s'il n'est pas lui-même en train de se faire doubler; si c'est le cas, il verra dans son rétroviseur extérieur la voiture qui arrive, mais à condition que celle-ci se trouve assez loim car si elle est près, elle aura déjà disparue du rétroviseur de la voiture qui la précède ; c'est "l'angle mort"; c'est là que réside le danger car une voiture qui est en train d'en dépasser une autre, n'est plus visible dans le rétroviseur de la voiture qui la précède mais se trouve toujours derrière celle-ci. Il existe des rétroviseurs extérieurs réglables dans toutes les positions, des rétroviseurs extérieurs horizontaux, verticaux, des rétroviseurs dont les glaces sont logées dans des carapaces très esthétiques, mais tous ont l'inconvénient majeur de n'avoir qu'un seul champ de vision, ce qui veut dire qu'ils ne sont pas fonctionnels à cent pour cent.

La présente invention remédie à cet inconvénient, car une voiture munie du rétroviseur à deux champs de vision, à toujours l'image de la voiture qui la double dans son rétroviseur, en effet au fur et à mesure que celle-ci approche, son image apparaît dans le deuxième champ de vision avant de disparaître du premier champ de vision: "l'angle mort" est supprimé. L'invention est caractérisée par un rétroviseur muni de deux glaces indépendantes l'une de l'autre et dont le réglage des dites glaces est aussi indépendant l'un de l'autre, ce qui permet d'obtenir un rétroviseur à deux champs de visions..

Le réglage du rétroviseur à deux glaces sera obtenu par des moyens classiques tels que : rotules, bielles, axes etc... ; ces moyens de réglages ne font pas parti de l'invention.

L'invention sera mieux comprise à l'aide des dessins joints.

La figure 1 est une vue de face de l'invention montrant que le rétroviseur extérieur à deux champs de vision est composé de deux rétroviseurs superposés.

5 La figure 2 est une vue de dessus de l'invention montrant que les deux glaces sont réglables indépendamment l'une de l'autre permettant ainsi d'obtenir deux champs de vision différents.

La figure 3 est une vue de face d'une deuxième forme de l'invention montrant deux glaces indépendantes logées dans un même corps de rétroviseur.

10 La figure 4 est une vue de dessus de la deuxième forme de l'invention montrant que les deux glaces logées dans un même corps de rétroviseur sont réglables indépendamment l'une de l'autre.

La figure 5 est une vue de face d'une troisième forme de l'invention montrant la juxtaposition de deux glaces indépendantes logées dans un même corps de rétroviseur.

15 La figure 6 est une vue de dessus de la troisième forme de l'invention montrant que les deux glaces juxtaposées sont réglables indépendamment l'une de l'autre.

La figure 7 est une vue de dessus d'une quatrième forme de l'invention montrant une glace angulaire logée dans un corps de rétroviseur.

20 Description de quatre modes de réalisation :

Le rétroviseur à deux champs de vision représenté aux figures 1 et 2 se compose de deux rétroviseurs superposés (1) et (3) munis de deux glaces (2) et (4) dont le réglage de l'un est indépendant à celui de l'autre.

25 Le rétroviseur à deux champs de vision représenté aux figures 3 et 4 se compose d'un corps de rétroviseur (1) muni de deux glaces superposées (5) et (6) dont les réglages des dites glaces sont indépendants l'un de l'autre.

Le rétroviseur à deux champs de vision représenté aux figures 5 et 6 se

3

compose d'un corps de rétroviseur et de deux glaces juxtaposées (7) et (8) dont les réglages des dites glaces sont indépendants l'un de l'autre.

5 Le rétroviseur à deux champs de vision représenté à la figure 7 se compose d'un corps de rétroviseur (I) et d'une glace angulaire (9).

REVENDICATIONS

I) Rétroviseurs tous genres et tous véhicules comprenant un support de glace (I) et une glace (2) caractérisés en ce qu'ils comportent un deuxième support de glace (3) et une deuxième glace (4) indépendante de la première glace (2) et dont les réglages des dites glaces (2) et (4) sont
5 indépendants l'un de l'autre.

2) Rétroviseurs extérieurs selon la revendication I caractérisés en ce que les glaces sont soit superposées (5) et (6) soit juxtaposées (7) et (8).

3) Rétroviseurs extérieurs selon la revendication I caractérisés en
10 ce que les dits rétroviseurs peuvent être composés de deux rétroviseurs superposés (I) et (3).

4) Rétroviseurs extérieurs selon toutes les revendications précédentes caractérisés en ce que la glace (9) est angulaire et d'une seule pièce.

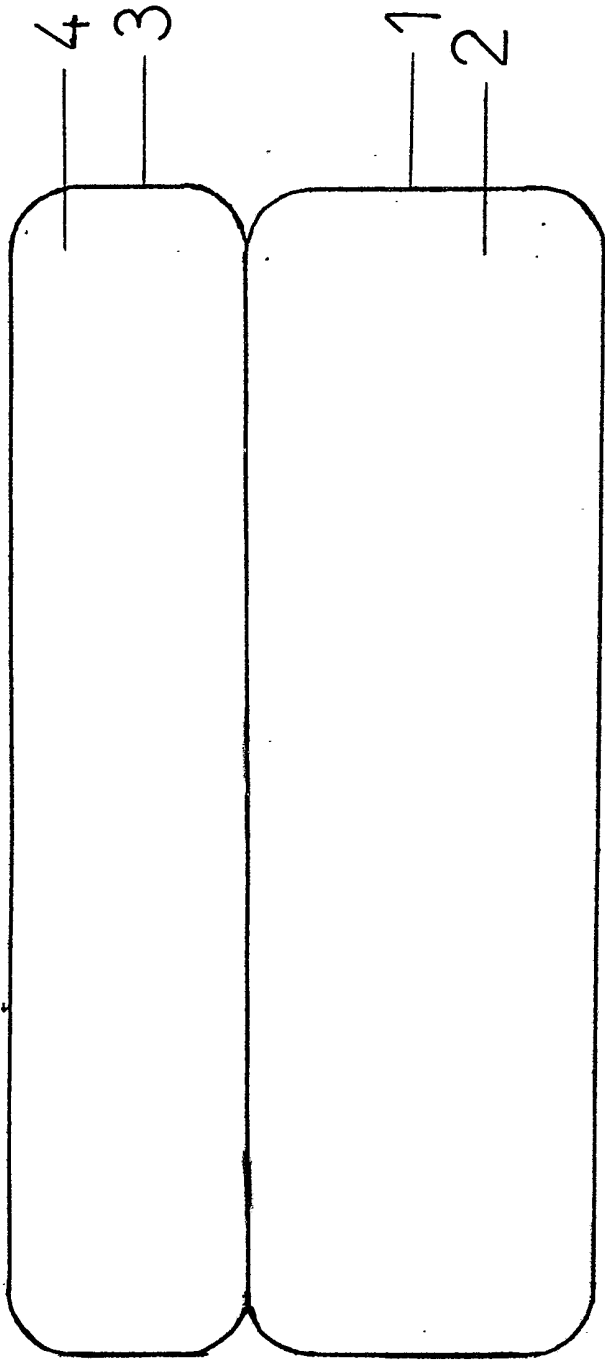


fig 1

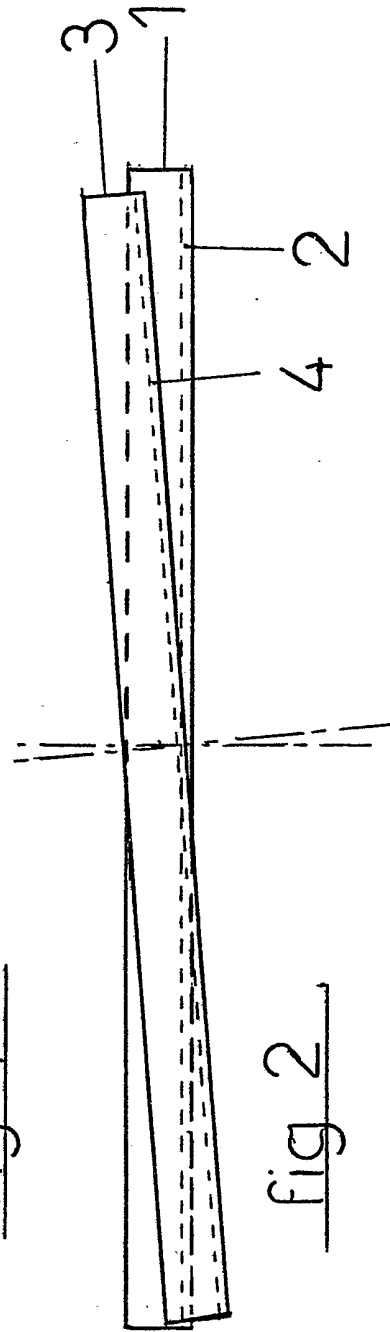


fig 2

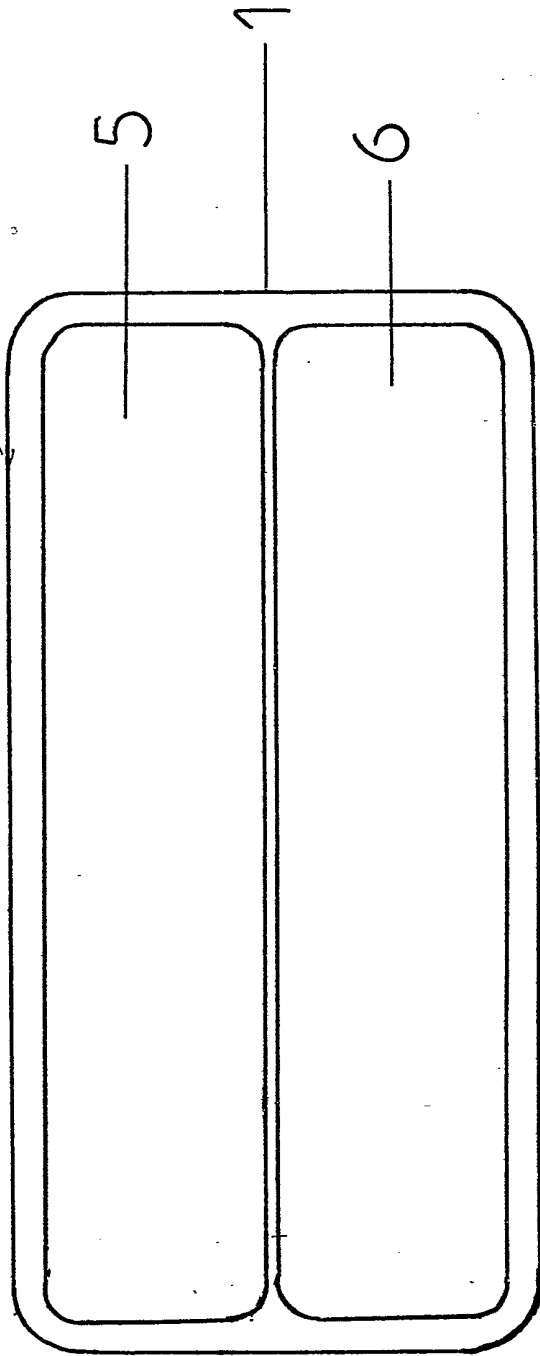


fig 3

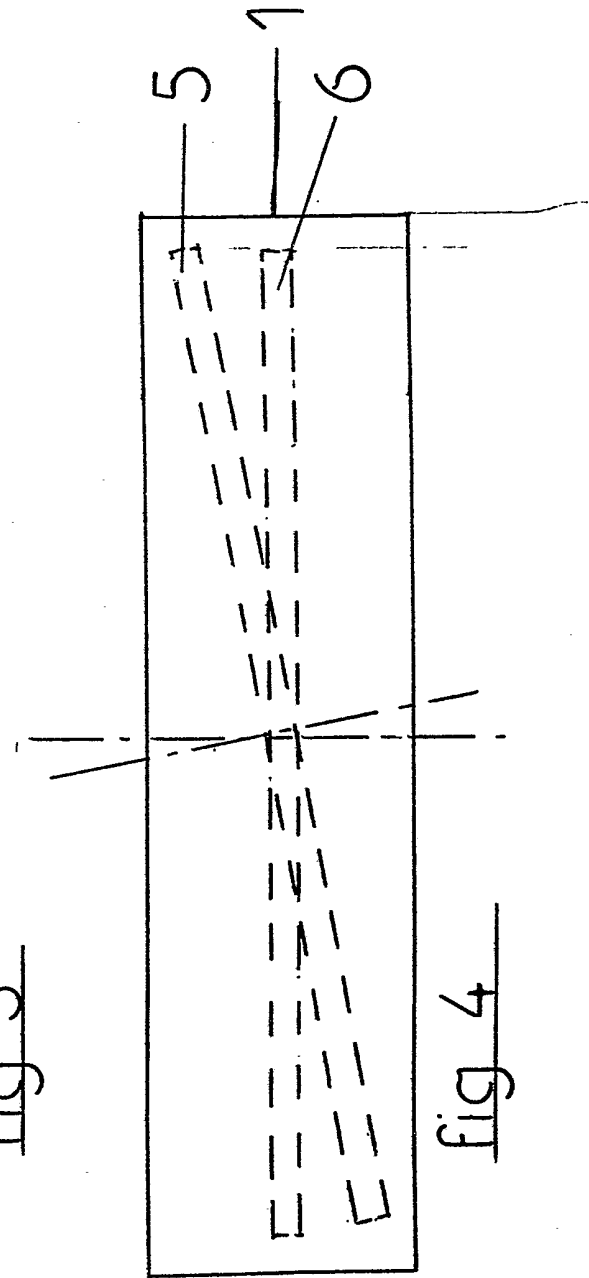


fig 4

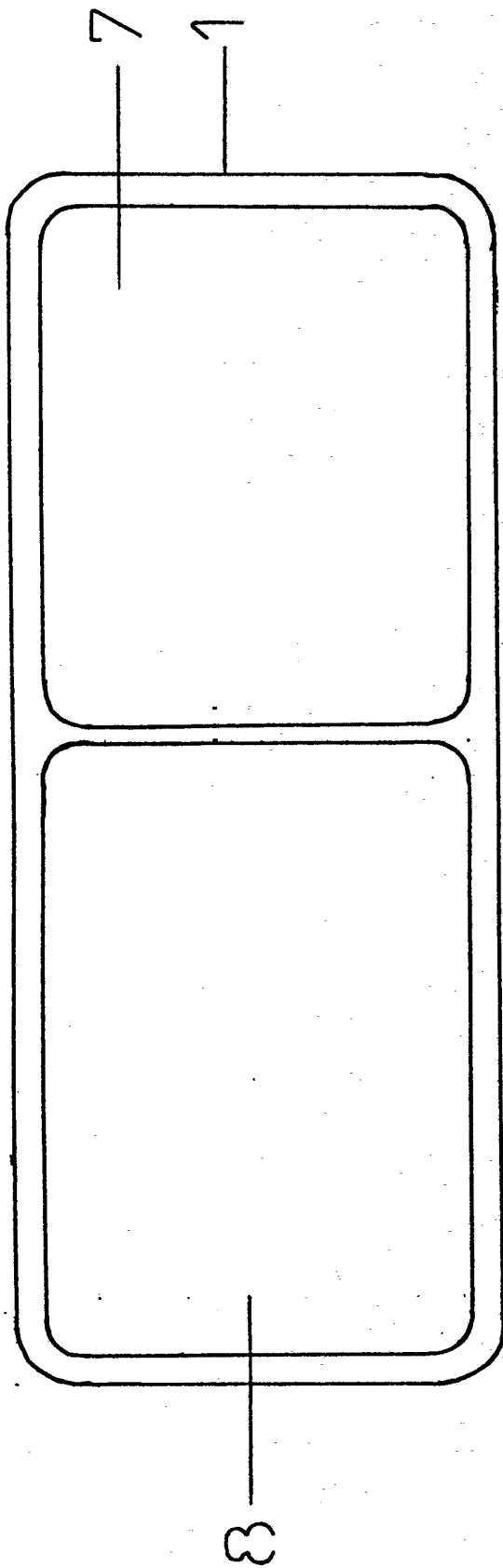


fig 5

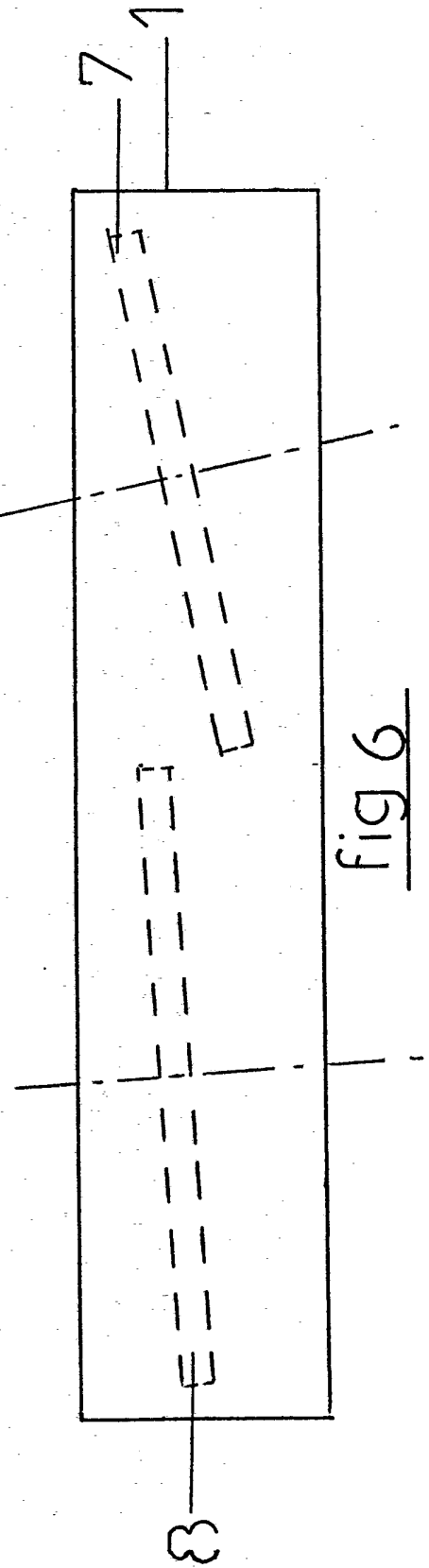


fig 6

fig 7

